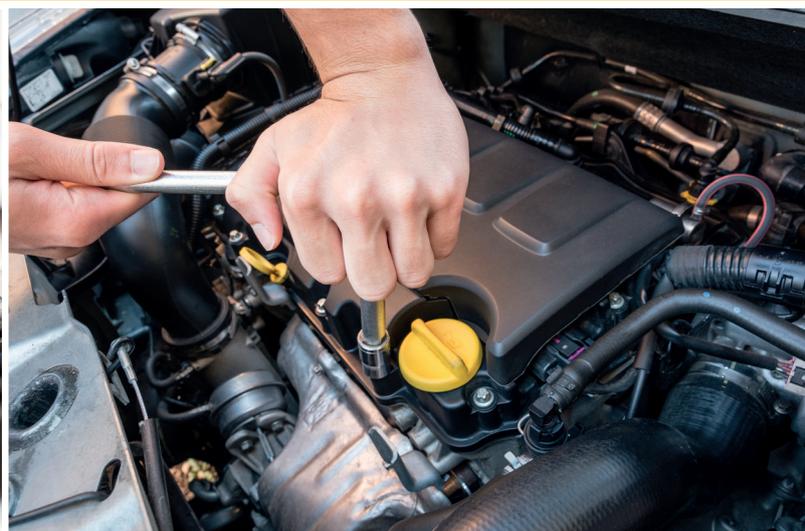


les métiers de la filière automobile

MÉCANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE



Centre de Formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France

AU QUOTIDIEN

500 000 personnes travaillent dans les services de l'automobile en France. La maintenance des véhicules particuliers rassemble les activités liées aux différents entretiens nécessaires au bon fonctionnement des véhicules. Les activités des mécaniciens comme celles des techniciens électriciens électroniciens appartiennent aux champs de la maintenance automobile.

Le (la) mécanicien(ne) rencontre les clients, explique les réparations effectuées et le fonctionnement d'un équipement. Suivant les structures, il (elle) travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe, responsable d'atelier ou chef d'entreprise.

COMPÉTENCES REQUISES



Les savoir-être

Être observateur(rice), curieux(se), rigoureux(se) et organisé(e). Avoir l'esprit d'équipe. Être à l'écoute du client. Pour les niveaux supérieurs, avoir de bonnes connaissances en mathématiques et sciences physiques est recommandé.



Les savoir-faire

Travailler avec rapidité et méthode. Faire preuve d'habileté, maîtriser les outils de diagnostic. Assurer un diagnostic sur des systèmes complexes.



Les savoirs

Maîtriser les procédures liées à la qualité, la sécurité et l'environnement. Connaître le fonctionnement des systèmes mécaniques et de haute technicité.



cma.hautsdefrance



09 72 72 72 07



cma.hautsdefrance



@CMA_HdF



cma-hautsdefrance



cma-hautsdefrance.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

HAUTS-DE-FRANCE

MÉCANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE

PARCOURS PROPOSÉ

TITRES, DIPLOMES	DURÉE	ARRAS	BOULOGNE	CHÂTEAU THIERRY	LA CAPELLE	LAON	ROUVIGNIES
CAP Maintenance des véhicules automobiles Option véhicules particuliers	2 ans	✓	✓	✓	✓		✓
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles Option véhicules particuliers	2 ou 3 ans	✓	✓		✓	✓	✓
BTS Après-Vente Automobile	2 ans	✓					✓

TITRES ET DIPLOMES DE LA FILIÈRE

● Titulaire d'un CAP Maintenance des véhicules automobiles Option véhicules particuliers (diplôme de niveau 3)

Le (la) titulaire du CAP effectue des vidanges, des purges et contrôle les points d'usure des automobiles. Les opérations de démontage, de contrôle, de remplacement des pièces défectueuses font partie de son quotidien. Le (la) mécanicien(ne) de maintenance procède également aux réglages sur les systèmes mécaniques, électriques et électroniques.

● Titulaire d'un Bac Pro Maintenance Automobile Option voitures particulières (diplôme de niveau 4)

Le (la) titulaire du Bac Pro effectue des activités qui se situent entre la mécanique et l'électronique. Il (elle) diagnostique et décide des interventions à effectuer et est amené(e) à changer, réparer et régler des systèmes mécaniques et électroniques. Le (la) technicien(ne) de maintenance peut être en contact avec les clients, de la prise en charge à la restitution du véhicule.

● BTS Après-vente Automobile (diplôme de niveau 5)

Le (la) titulaire du BTS AVA s'occupe de l'après-vente dans le domaine de l'automobile. Il (elle) est en charge de l'accueil et de la réception des clients. Il (elle) élabore le diagnostic des dysfonctionnements des véhicules, il (elle) intervient sur la maintenance et sur son organisation. Il (elle) anime et encadre des équipes d'intervention et participe à l'amélioration de la relation client.

DÉBOUCHÉS

Les titulaires de ces diplômes peuvent travailler en concession, pour un réparateur multimarques, en atelier de maintenance ou flotte de véhicules. Après quelques années d'expérience, ils (elles) peuvent devenir chefs d'atelier, réceptionnaires ou conseillers techniques. Avec des bases en gestion et comptabilité, il (elle) peut reprendre ou créer une entreprise.

FORMATIONS PROPOSÉES

● EN APPRENTISSAGE

- **Contrat d'apprentissage (16-29 ans)**
« Étudiant(e) des Métiers », l'apprenti(e) a le statut de salarié(e). Il (elle) effectue une formation théorique et pratique, en alternance entre l'entreprise et le centre de formation.

● EN FORMATION CONTINUE

Titulaires d'un autre CAP (connexe ou non) et désirant se perfectionner.

Adultes : Compte Personnel de Formation (CPF) de transition professionnelle, Pro A (reconversion ou promotion par alternance), Plan de Développement Compétences.

Découpage possibles des formations en blocs de compétences, selon l'organisme certificateur.

